



Formation Spécialisée-AP Déclaration Préliminaire

COMMUNIQUÉ :

Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire,

La formation spécialisée de la DAP, créée en 2022, a désormais trois années d'existence. Trois années qui suffisent largement à tirer un premier bilan.

Et autant vous le dire sans détour : il est particulièrement affligeant !

Dès sa mise en place, alors même que **FO Justice** est le syndicat largement majoritaire au sein de l'administration pénitentiaire, **l'UFAP a choisi de s'allier avec la CGT et le SPS pour prendre le secrétariat permanent** de cette instance.

► Trois ans plus tard, l'heure du bilan a sonné : cette instance n'a pas joué son rôle de garde-fou, elle n'a pas été la protection que les personnels étaient, en droit d'attendre.

La FSSST devait analyser les risques professionnels, améliorer les conditions de travail, prévenir les accidents, suivre les actions de prévention, contrôler l'application des règles de sécurité et être force de propositions. Bref, **être au cœur de la protection quotidienne des agents.**

Encore aurait-il fallu que ceux qui en avaient la charge s'en saisissent réellement. Et que constatons-nous après trois ans ? Toujours la même musique... du vent et du vide !

Un vide sidéral !

Nous avons reçu les documents préparatoires à la réunion de ce jour, qu'hier après-midi ce qui est l'illustration parfaite de cette instance : **le néant. Rien. Nada. Absolument rien pour travailler**, rien pour anticiper, rien pour éclairer les débats.

Aujourd'hui encore, nous sommes convoqués à une réunion dont **l'ordre du jour n'indique même pas les points pour avis ou pour information**. Une instance censée protéger les agents qui ne fournit même plus les éléments nécessaires à son propre fonctionnement... voilà où nous en sommes.



Comment justifier, par exemple, qu'il ait fallu **plus de deux ans** pour mettre en place les formations réglementaires obligatoires pour nos siégeants FSSSCT ? Deux ans. Pendant ce temps-là, les élus siégeaient **sans les connaissances minimales indispensables**, alors même que leurs décisions engagent la santé et la sécurité des personnels.

Face à cette accumulation de carences, d'inaction et de désintérêt évident pour les missions essentielles de prévention, **FO Justice le dit clairement : Nous boycotterons cette réunion si celle-ci n'est pas reportée.**

Nous refusons d'être associés, de près ou de loin, à ce bilan catastrophique !

Nous ne siégerons pas dans une instance devenue **une simple façade**, vidée de son sens, incapable de fournir les documents, les informations et les outils nécessaires à un travail rigoureux. **Une instance simplement là pour cocher des cases de statistiques.**

FO Justice tient néanmoins à renouveler sa gratitude envers les assistants et conseillers de prévention, ainsi qu'envers nos référents handicap et addictologie. Ces collègues accomplissent un travail essentiel, souvent avec des moyens dérisoires, parfois même sans matériel adapté et temps nécessaire. **Leur engagement total ne saurait masquer la pauvreté structurelle de cette instance.**

L'élection d'un nouveau secrétaire permanent pour un mandat moribond, d'à peine un an, ne fera pas oublier trois années d'incurie.

FO Justice ne présentera aucun candidat, refusant d'endosser les conséquences d'un fonctionnement que d'autres ont laissé s'enliser.

Ils ont creusé un trou pour les autres... mais ils ont surtout fini par creuser leur propre fosse syndicale.

FO Justice continuera, comme toujours, à défendre concrètement les personnels, LEUR SÉCURITÉ ET LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL !!!

Mais nous ne participerons plus à une instance détournée de son objectif, incapable de produire le moindre document et redite à une instance de façade !

FO Justice – le 18 Novembre 2025

